



CAFAT

Votre vie, c'est notre quotidien

# LA CAFAT

## RECHERCHE... CODE ROME J1102

### **UN PRATICIEN CONSEIL CHEF DU SERVICE DU CONTRÔLE MÉDICAL (H/F)**

Sous l'autorité du directeur général de la CAFAT, le praticien conseil, chef de service est nommé, pour une période de 3 ans, renouvelable, une seule fois.

Des conditions réglementaires strictes imposent que seuls peuvent postuler, à ce poste :

- soit les praticiens conseils exerçant déjà ces fonctions et justifiant de la formation théorique exigée des praticiens conseils stagiaires du régime général de la sécurité sociale,
- soit les praticiens conseils inscrits sur la liste nationale d'aptitude aux fonctions de praticien conseil chargé du contrôle médical du régime général,
- soit les praticiens conseils ayant acquis le niveau de formation des praticiens conseils titularisés, appartenant au service du contrôle médical du régime général de la sécurité sociale.

Compte tenu de la nature du poste, il sera par ailleurs demandé une expérience d'au moins cinq années dans le contrôle médical et de trois années, dans l'encadrement d'un service.

La possibilité de détachement ou de mise à disposition du praticien conseil retenu est envisageable.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur dossier complet de candidature (lettre de motivation + CV détaillé + prétentions financières + disponibilité) accompagné, en appui à leur démarche, du projet envisagé de fonctionnement et d'organisation du Contrôle Médical.

[www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)

Faire acte de candidature (CV + lettre de motivation précisant la disponibilité et les prétentions financières) à l'adresse :

**recrutement@cafat.nc**

ou CAFAT - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

4 RUE DU GÉNÉRAL MANGIN - BP L5 - 98849 NOUMÉA CEDEX